

N° 8 – JUIN 2022

INFORMATIONS STATISTIQUES

INDICE GENEVOIS DES PRIX DE LA CONSTRUCTION, EN AVRIL 2022

En avril 2022, l'indice genevois des prix de la construction progresse de 4,2 % en six mois (+ 7,0 % en un an) et se fixe à 108,3 points (octobre 2020 = 100). Il s'agit de la plus forte augmentation (semestrielle et annuelle) depuis le début de la série, en avril 2003. Le renchérissement touche autant le secteur du bâtiment (+ 4,2 % en six mois ; + 7,2 % en un an) que le génie civil (+ 4,2 % en six mois ; + 6,0 % en un an).

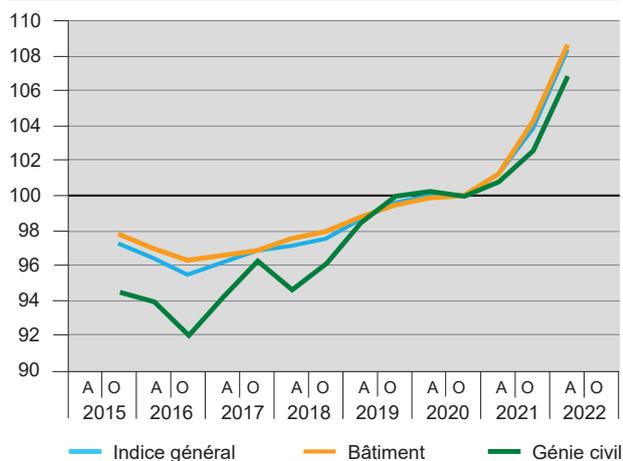
Cette progression des prix de la construction intervient dans un contexte conjoncturel particulier. La pandémie de Covid-19, les restrictions sanitaires qui s'en sont suivies

et plus récemment la guerre en Ukraine ont porté un choc à la production de divers matériaux et produits. Conjugué avec une forte reprise de la demande à l'échelon mondial, la situation a débouché sur une rupture des chaînes d'approvisionnement et un renchérissement marqué. Les prix des matériaux de construction sont particulièrement touchés : + 18,4 % en un an pour le bâtiment et + 16,1 % pour le génie civil. L'ampleur et le caractère soudain de la hausse des prix des matériaux sont inédits depuis le début de la série en 2003.

Indice genevois des prix de la construction, selon le secteur des travaux (octobre 2020 = 100, TVA non comprise)

Chiffres en avril et en octobre

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

Indice genevois des prix de la construction, en avril 2022

(octobre 2020 = 100)

Chiffres en avril et en octobre, TVA non comprise

Canton de Genève

Poste de dépenses	Indice	Variation, en %	
		semestrielle	annuelle
Indice général	108,3	4,2	7,0
Indice bâtiment (1)	108,6	4,2	7,2
Indice génie civil (2)	106,9	4,2	6,0

(1) Cet indice entre pour 83 % dans l'indice général.

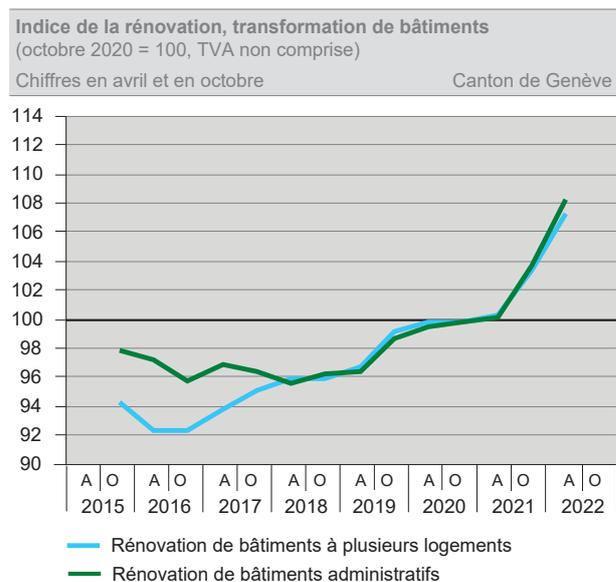
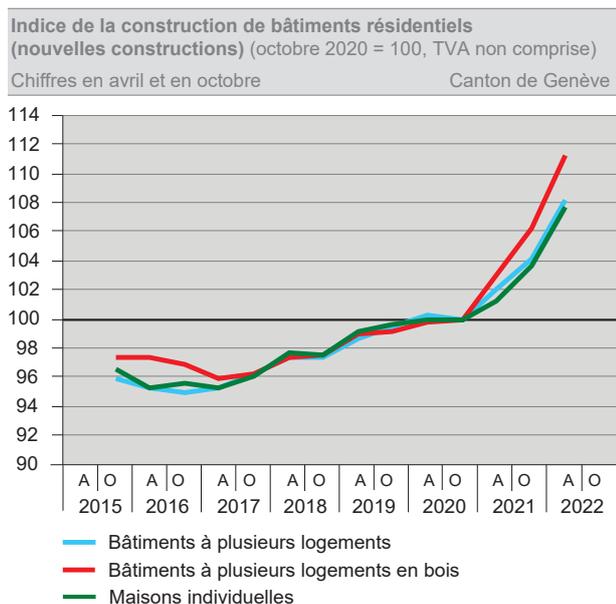
(2) Cet indice entre pour 17 % dans l'indice général.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

ÉVOLUTION SELON LE TYPE D'OUVRAGE

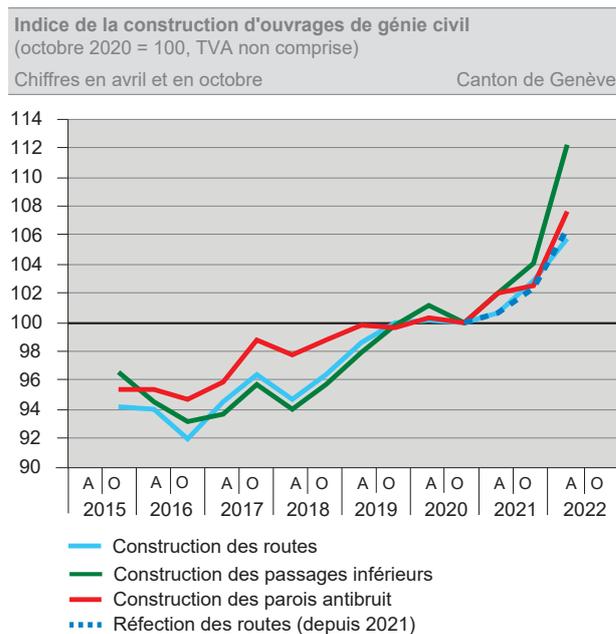
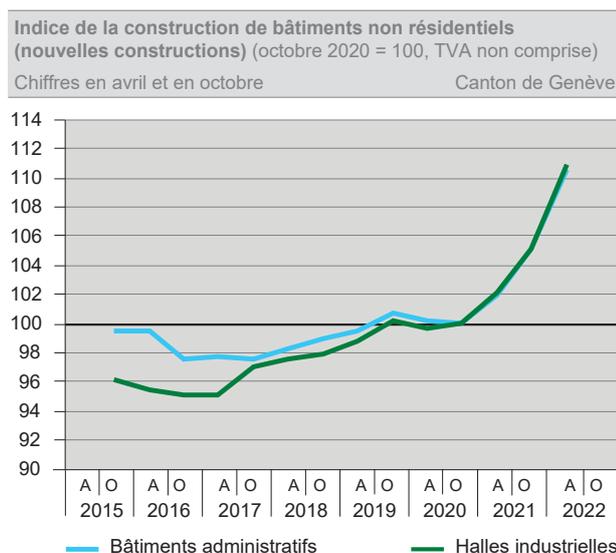
Dans le secteur du bâtiment, la hausse semestrielle est légèrement plus marquée pour les nouvelles constructions (+ 4,4 % en six mois ; + 7,0 % en un an) que pour les rénovations (+ 4,0 % en six mois ; + 7,4 % en un an). Au semestre précédent, les prix de la rénovation progressaient plus rapidement (+ 3,3 %) que ceux des nouvelles constructions (+ 2,5 %). Ainsi, l'évolution annuelle est plus soutenue dans le domaine des rénovations. Le renchérissement est le plus fort dans la construction de halles industrielles (+ 5,6 %) et de bâtiments administratifs (+ 5,1 %) et le moins marqué dans celle de bâtiments d'habitation (+ 3,8 % pour les bâtiments à plusieurs logements ; + 3,9 % pour les maisons individuelles).

Dans le génie civil, les prix de la construction et de la réparation de routes progressent de 2,9 % et 4,1 % respectivement. Ceux de la construction de passages inférieurs augmentent de 7,9 % en six mois et ceux de la construction de parois antibruit de 5,0 %.



Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique



Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

ÉVOLUTION SELON LE TYPE DE PRESTATION

Dans le bâtiment, les prix du **gros œuvre 1** (+ 5,4 % en six mois ; + 10,7 % en un an) exercent l'effet le plus important sur le renchérissement, essentiellement en raison de la hausse de prix de l'acier d'armature grande étape (+ 25,3 % en six mois ; + 43,7 % en un an), des façades ventilées (+ 11,3 % en six mois ; + 15,5 % en un an) et des constructions préfabriquées en bois (+ 3,8 % en six mois ; + 6,9 % en un an). Ces prestations nécessitent des matériaux dont les prix ont fortement augmenté au cours des douze derniers mois (+ 99,1 % pour l'acier d'armature, + 54,4 % pour l'aluminium et + 21,5 % pour les matériaux de construction en bois ; variation annuelle en avril selon l'indice des prix des matériaux KBOB).

Dans le **gros œuvre 2** (+ 5,1 % en six mois ; + 8,2 % en un an), le renchérissement s'explique par l'évolution du prix des étanchéités (+ 10,6 % en six mois ; + 12,1 % en un an), des fenêtres en aluminium (+ 3,6 % en six mois ; + 4,4 % en un an) ou en bois-métal (+ 10,9 % en six mois ; + 15,9 % en un an) et des stores vénitiens en aluminium (+ 9,1 % en six mois ; + 10,8 % en un an). Ces hausses sont en lien avec les augmentations des prix de l'aluminium et des matériaux de construction en bois déjà mentionnées, mais aussi avec l'accroissement du prix du bitume d'étanchéité, qui progresse de 26,2 % en un an. Le renchérissement des fenêtres en aluminium exerce un effet particulièrement important sur les prix de la construction de bâtiments administratifs, alors que celui des fenêtres en bois-métal impacte principalement l'indice des prix de la construction de maisons individuelles.

Les installations d'éclairage (+ 16,2 % en six mois ; + 13,1 % en un an), les installations électriques de force (+ 14,3 % en six mois ; + 13,1 % en un an) et les installations CVCS¹ (+ 11,1 % en six mois ; + 15,4 % en un an) exercent un effet marqué sur les prix des **installations électriques** (+ 12,0 % en six mois ; + 12,7 % en un an). Ces deux dernières prestations ont un poids particulièrement important dans la rénovation de bâtiments administratifs, alors que les installations d'éclairage ont un impact notable dans la construction de halles industrielles et de maisons individuelles.

Les **installations sanitaires** renchérissement de 3,6 % en six mois (+ 7,1 % en un an) en raison de l'aménagement de cuisines (+ 5,5 % en six mois comme en un an), des appareils sanitaires courants (+ 4,3 % en six mois ; + 10,3 % en un an) et du montage des appareils sanitaires (+ 5,6 % en six mois ; + 12,0 % en un an).

Dans les **installations de chauffage** (+ 6,7 % en six mois ; + 9,8 % en un an), les prix de la fourniture des appareils radiateurs progressent de 11,0 % en six mois (+ 14,9 % en un an) et ceux des canaux de ventilation de 20,5 % (+ 33,9 % en un an). Le prix du transport et montage d'installations de ventilation et de conditionnement d'air dans les appartements augmente de 13,9 % en six mois (+ 16,0 % en un an).

Parmi les prestations d'**aménagements intérieurs 1** (+ 4,0 % en six mois ; + 5,7 % en un an), la menuiserie des portes intérieures (+ 6,4 % en six mois ; + 12,0 % en un an), la serrurerie courante (+ 2,4 % en six mois ; + 3,4 % en un an) et la menuiserie des armoires murales (+ 6,1 % en six mois ; + 10,8 % en un an) exercent l'effet le plus marqué sur l'indice.

Dans l'**aménagement intérieur 2** (+ 2,2 % en six mois ; + 6,5 % en un an), le renchérissement s'explique principalement par la hausse de prix des faux-planchers techniques (+ 13,0 % en six mois ; + 24,9 % en un an), des revêtements de sol en lino et textile (+ 5,6 % en six mois ; + 10,1 % en un an) et des sols sans joints (+ 10,5 % en six mois ; + 14,4 % en un an). A noter que le prix des résines polyester utilisées pour les sols sans joints a augmenté de 37,6 % en un an.

Dans le **génie civil**, les hausses de prix des revêtements (+ 15,2 % en six mois ; + 12,0 % en un an) et des pavages (+ 7,7 % en six mois ; + 7,6 % en un an) dominent largement l'évolution de l'indice. Ces prestations sont essentielles dans la construction et la réfection des routes. Rappelons que le prix du bitume a fortement progressé en un an (+ 27,8 % pour le bitume pur ; + 6,2 % pour l'asphalte coulé).

Dans la construction de **passages inférieurs**, le renchérissement s'explique principalement par la hausse des prix de l'acier d'armature (+ 21,6 % en six mois ; + 28,7 % en un an) et du béton armé (+ 4,1 % en six mois ; + 1,7 % en un an), mais également par l'augmentation du prix des revêtements déjà mentionnée.

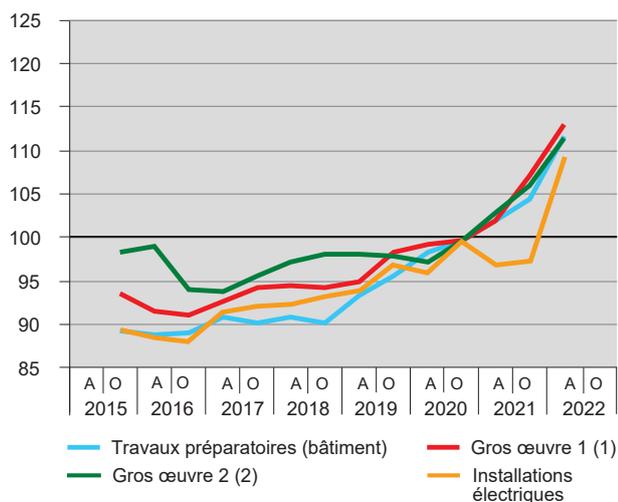
¹ Installations électriques dans le domaine chauffage, ventilation, climatisation et sanitaires.

Indice des prix de la construction, selon le type de prestation

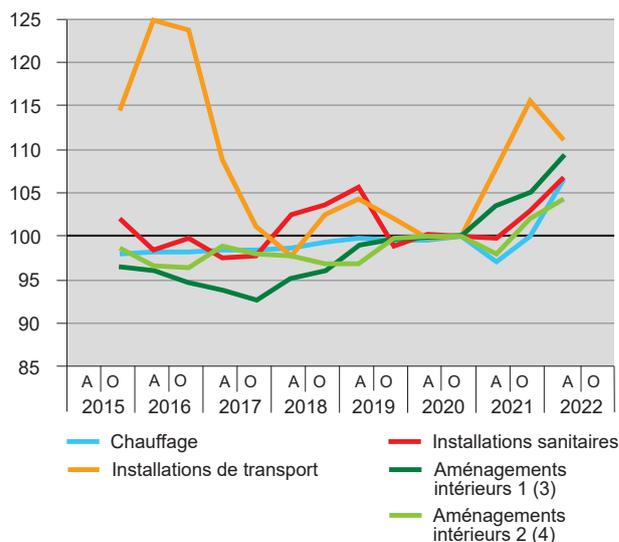
(octobre 2020 = 100, TVA non comprise)

Chiffres en avril et en octobre

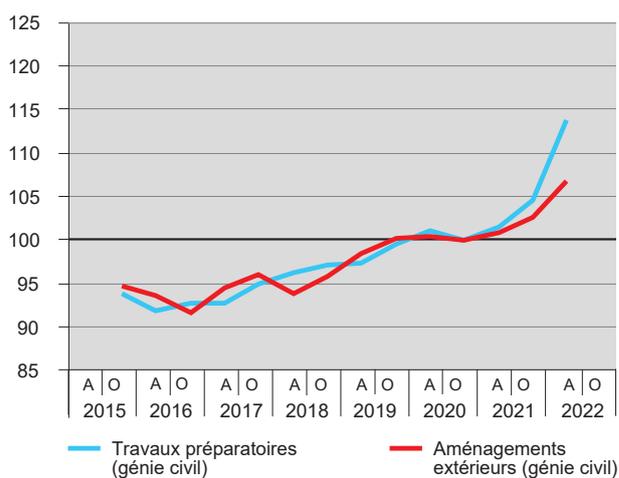
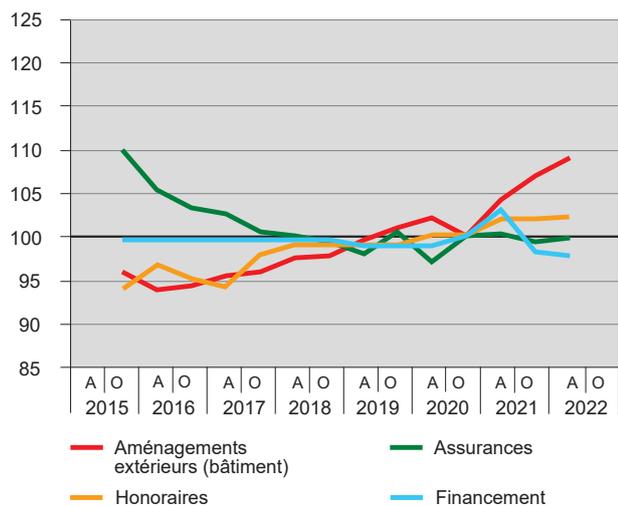
Canton de Genève



- (1) Maçonnerie, construction préfabriquée en béton et en maçonnerie, construction en bois, construction légère préfabriquée.
 (2) Fenêtres, portes extérieures, ferblanterie, couverture, crépissage de façade, traitement des surfaces extérieures, fermetures extérieures, protection contre le soleil.



- (3) Plâtrerie, ouvrages métalliques, menuiserie.
 (4) Revêtement de sol, revêtement de parois, faux-plafonds, traitement des surfaces intérieures, nettoyage du bâtiment.



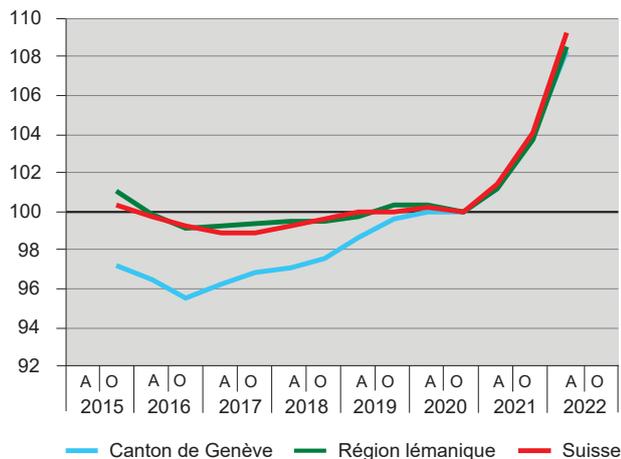
Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

À L'ÉCHELON SUISSE ET DANS LA RÉGION LÉMANIQUE

Au niveau suisse, l'indice progresse de 4,9 % en six mois (+ 7,7 % en un an). Des hausses de prix sont enregistrées dans l'ensemble des régions et pour les deux secteurs (bâtiment et génie civil). La hausse semestrielle est particulièrement marquée dans la Suisse du nord-ouest (+ 6,6 % en six mois ; + 9,2 % en un an), qui avait déjà enregistré des hausses marquées lors des semestres précédents. Le renchérissement est également très marqué en Suisse orientale (+ 5,8 % en six mois ; + 8,1 % en un

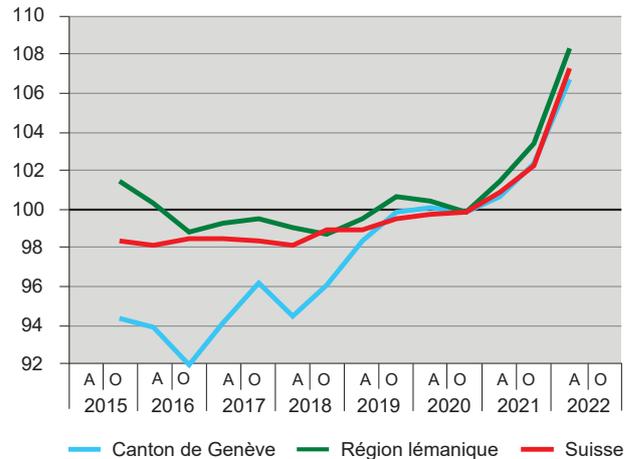
an). La région lémanique (+ 4,7 % en six mois ; + 7,3 % en un an) enregistre une progression légèrement moins forte que l'ensemble de la Suisse. A noter que ce résultat s'explique par une plus faible augmentation dans le canton de Genève, alors que, dans les cantons de Vaud et du Valais, les prix s'accroissent plus fortement qu'en moyenne suisse. La plus faible hausse est observée au Tessin (+ 2,8 % en six mois ; + 4,5 % en un an).

Indice des prix de la construction, selon la région
Indice général (octobre 2020 = 100, TVA non comprise)
Chiffres en avril et en octobre Suisse



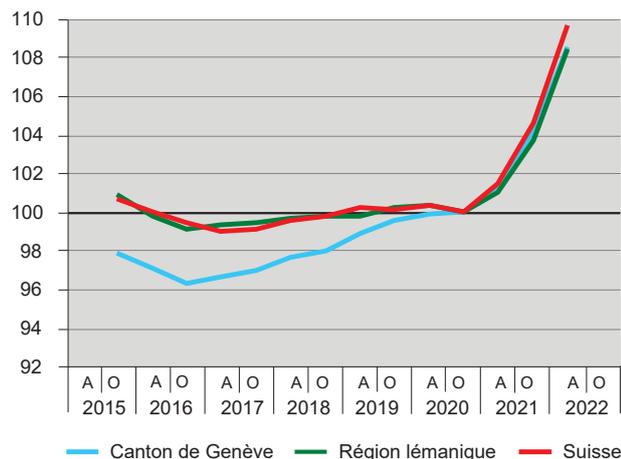
Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

Indice des prix de la construction, selon la région
Indice du génie civil (octobre 2020 = 100, TVA non comprise)
Chiffres en avril et en octobre Suisse



Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

Indice des prix de la construction, selon la région
Indice du bâtiment (octobre 2020 = 100, TVA non comprise)
Chiffres en avril et en octobre Suisse



Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

**INDICE GENEVOIS DES PRIX DE LA CONSTRUCTION, EN AVRIL 2022
(OCTOBRE 2020 = 100)**

T 01

CHIFFRES EN AVRIL ET EN OCTOBRE, TVA NON COMPRISE

CANTON DE GENÈVE

Catégorie des frais de construction (1)			Indice			Variation, en %	
No CFC	Poste de dépenses	Pondération, en %	Avril 2021	Octobre 2021	Avril 2022	semestrielle	annuelle
	Indice général	100,00	101,2	103,9	108,3	4,2	7,0
	Indice bâtiment	83,07	101,3	104,2	108,6	4,2	7,2
	Nouvelle construction	44,90	102,0	104,5	109,1	4,4	7,0
2, 4, 5	Construction de bâtiments à plusieurs logements	22,58	102,0	104,2	108,2	3,8	6,1
1, 2, 4, 5	Construction de bâtiments à plusieurs logements en bois	0,97	103,0	106,2	111,2	4,6	7,9
2, 4, 5	Construction de maisons individuelles	5,43	101,3	103,7	107,7	3,9	6,4
1, 2, 4, 5	Construction de bâtiments administratifs	8,94	102,0	105,2	110,6	5,1	8,4
1, 2, 4, 5	Construction de halles industrielles	6,98	102,1	105,2	111,0	5,6	8,8
	Rénovation, transformation	38,17	100,6	103,8	108,0	4,0	7,4
2, 4, 5	Rénovation de bâtiments à plusieurs logements (Minergie)	23,89	100,6	103,7	107,5	3,7	6,9
1, 2, 4, 5	Rénovation de bâtiments administratifs	14,28	100,4	104,0	108,6	4,5	8,2
	Indice génie civil	16,93	100,8	102,6	106,9	4,2	6,0
1, 4, 5	Construction de routes	3,55	100,7	102,8	105,8	2,9	5,0
1, 4, 5	Construction de passages inférieurs	1,45	102,1	104,1	112,3	7,9	10,0
1, 4, 5	Construction de parois antibruit	0,06	101,9	102,6	107,7	5,0	5,6
4	Réfection de routes	11,87	100,7	102,4	106,5	4,1	5,8

(1) Catégorie de frais de construction (CFC), selon le code de frais de construction du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

INDICE GENEVOIS DES PRIX DE LA CONSTRUCTION, DEPUIS OCTOBRE 2010 (OCTOBRE 2020 = 100)

T 02

CHIFFRES EN AVRIL ET EN OCTOBRE, TVA NON COMPRISE

CANTON DE GENÈVE

	Indice général			Indice bâtiment (1)			Indice génie civil (2)		
	Indice	Variation, en %		Indice	Variation, en %		Indice	Variation, en %	
		semestrielle	annuelle		semestrielle	annuelle		semestrielle	annuelle
Octobre 2010	95,5	0,5	1,2	95,5	0,7	0,9	96,5	- 0,3	2,0
Avril 2011	97,0	1,6	2,1	97,3	1,9	2,6	96,6	0,2	- 0,1
Octobre 2011	96,4	- 0,6	0,9	96,9	- 0,4	1,5	94,2	- 2,5	- 2,3
Avril 2012	96,5	0,1	- 0,5	96,9	0,0	- 0,4	94,7	0,5	- 2,0
Octobre 2012	96,8	0,4	0,5	97,3	0,4	0,4	95,1	0,4	0,9
Avril 2013	96,6	- 0,3	0,1	97,2	- 0,1	0,3	93,5	- 1,7	- 1,3
Octobre 2013	97,8	1,3	1,0	98,3	1,1	1,0	95,7	2,4	0,7
Avril 2014	97,3	- 0,5	0,7	98,0	- 0,3	0,8	93,6	- 2,2	0,1
Octobre 2014	97,2	0,0	- 0,6	97,9	- 0,2	- 0,4	94,3	0,7	- 1,5
Avril 2015	96,6	- 0,7	- 0,7	97,2	- 0,7	- 0,8	93,6	- 0,7	0,0
Octobre 2015	97,2	0,7	0,0	97,8	0,6	- 0,1	94,5	1,0	0,3
Avril 2016	96,5	- 0,8	- 0,1	97,0	- 0,8	- 0,2	94,0	- 0,6	0,4
Octobre 2016	95,5	- 1,0	- 1,8	96,3	- 0,8	- 1,6	92,1	- 2,0	- 2,5
Avril 2017	96,2	0,7	- 0,3	96,6	0,3	- 0,4	94,3	2,4	0,4
Octobre 2017	96,8	0,6	1,3	96,9	0,3	0,6	96,3	2,1	4,5
Avril 2018	97,1	0,3	1,0	97,6	0,8	1,1	94,6	- 1,8	0,3
Octobre 2018	97,6	0,6	0,9	97,9	0,3	1,1	96,2	1,7	- 0,1
Avril 2019	98,7	1,1	1,7	98,8	0,9	1,2	98,5	2,3	4,1
Octobre 2019	99,6	0,9	2,0	99,5	0,7	1,6	100,0	1,5	3,9
Avril 2020	100,0	0,4	1,3	99,9	0,4	1,2	100,3	0,4	1,9
Octobre 2020	100,0	- 0,0	0,4	100,0	0,1	0,5	100,0	- 0,3	0,0
Avril 2021	101,2	1,2	1,2	101,3	1,3	1,4	100,8	0,8	0,5
Octobre 2021	103,9	2,7	3,9	104,2	2,9	4,2	102,6	1,7	2,6
Avril 2022	108,3	4,2	7,0	108,6	4,2	7,2	106,9	4,2	6,0

- (1) D'octobre 2010 à avril 2015, cet indice entrait pour 86 % dans l'indice général.
D'octobre 2015 à avril 2020, il y entrait pour 82 %. Dès octobre 2020, il y entre pour 83 %.
- (2) D'octobre 2010 à avril 2015, cet indice entrait pour 14 % dans l'indice général.
D'octobre 2015 à avril 2020, il y entrait pour 18 %. Dès octobre 2020, il y entre pour 17 %.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique

Les résultats présentés dans cette publication ne prennent pas en compte la TVA. Cependant, les tableaux T 01 et T 02 avec prise en compte de la TVA peuvent être consultés sur le site Internet de l'OCSTAT. Par ailleurs, des résultats détaillés, sans TVA, sont également disponibles sur Internet.

L'ensemble des tableaux sont téléchargeables à l'adresse Internet suivante :
https://statistique.ge.ch/domaines/05/05_03/tableaux.asp

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine des prix de la construction peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante : https://statistique.ge.ch/domaines/apercu.asp?dom=05_03